



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

13 JUILLET 2021

LETTRE D'INFORMATION

en Nouvelle-Aquitaine



FRANCE RELANCE en Nouvelle-Aquitaine

« Avec France Relance, reprendre notre destin en main,
construire la France de 2030 »

*Emmanuel Macron,
Président de la République*

« Nous devons réarmer nos territoires, nous devons investir
dans nos territoires, nous devons nous appuyer sur nos territoires.
C'est l'objet de la relance »

*Jean Castex,
Premier ministre*



Découvrez le nouvel agenda des appels à projets du plan de relance en cliquant ici



Thèmes abordés cette semaine

ÉCOLOGIE

Gestion des déchets radioactifs

Accompagner la transition
écologique des TPE et PME

COMPÉTITIVITÉ

Soutien des métiers agricoles
et maritimes

Soutien de l'économie
sociale et solidaire

La 5G au service de la
compétitivité industrielle
française

COHÉSION

Assurer un socle numérique
dans chaque école

Le recrutement de salariés
en insertion dans les métiers
de la restauration

Gestion des déchets radioactifs

Le ministère de la Transition écologique, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et le Secrétariat général pour l'investissement annoncent le lancement d'un appel à projets pour l'innovation dans la gestion des déchets radioactifs, doté d'une enveloppe de 75 millions d'euros du quatrième Programme d'investissements d'avenir (PIA 4).

Cet appel à projets s'inscrit dans France Relance. Il vise, d'une part, à poursuivre les travaux de recherche menés autour des déchets radioactifs sur l'innovation et l'optimisation de leurs solutions de gestion, et, d'autre part, à répondre aux attentes exprimées durant le débat public sur le Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR) quant à la relance d'une dynamique de recherche sur la thématique des alternatives au stockage géologique profond.



Les projets qui seront soutenus par cet appel à projets s'inscriront dans l'une des thématiques suivantes :

- › optimisation de la gestion des déchets radioactifs et meilleure structuration des filières de gestion ;
- › valorisation des matières radioactives ;
- › solutions alternatives au stockage géologique profond, permettant ainsi d'identifier et d'explorer des solutions innovantes, voire disruptives, au regard des progrès actuels et des innovations possibles.

Opéré pour le compte de l'Etat par la Banque publique d'investissement (Bpifrance), en lien avec l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (Andra), l'appel à projets est ouvert jusqu'au 1^{er} mars 2022 à 12h, avec une relève intermédiaire fixée au 2 novembre 2021.

Les projets peuvent être déposés sur la [plateforme dédiée de Bpifrance](#), où sont également précisés les modalités de candidatures et le cahier des charges.

Accompagner la transition écologique des TPE et PME

L'accélération de la transition écologique, l'une des 3 priorités de France Relance, est un enjeu collectif majeur et une opportunité pour, notamment, les TPE et les PME. Afin de les accompagner dans leur transition, les TPE et PME pourront, grâce à France Relance, bénéficier d'un diagnostic individuel gratuit réalisé par un conseiller d'une Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) ou d'une Chambre de commerce et d'industrie (CCI) pour mesurer la maturité écologique de l'entreprise dont découlera un plan d'actions concret que l'entreprise pourra mettre en œuvre.

Les entreprises qui souhaitent bénéficier d'une aide plus approfondie à la mise en œuvre de ces préconisations, pourront être accompagnées pour concrétiser les actions et valoriser leurs démarches, par exemple :

- › dans la recherche d'un financement (investissement, étude, formation) ;
- › dans l'optimisation de leur mode de production ou de fonctionnement (énergie, locaux, matières premières, déchets, eau, mobilité) ;
- › pour engager une démarche de reconnaissance environnementale individuelle ou collective (label Envol, Imprim'vert, Eco-défis, Répar'acteurs...).

Grâce aux 15 millions d'euros alloués par France Relance, les réseaux des CCI et des CMA France réaliseront 35 000 diagnostics et 10 000 actions d'accompagnement dans le cadre de ce dispositif exceptionnel.

Soutien des métiers agricoles et maritimes

La campagne **#EntrepreneursDuVivant** du plan France Relance est lancée! Elle concerne l'attractivité des métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, du paysage, de la pêche et de l'aquaculture.

Il est urgent d'informer et de former la jeunesse aux métiers du vivant pour recruter la prochaine génération d'entrepreneurs du vivant, alors qu'un agriculteur sur deux et un pêcheur sur trois seront en âge de partir en retraite dans les 10 prochaines années.

Pour plus d'informations, consulter le site [entrepreneurs du vivant](https://entrepreneursduvivant.fr).



Soutien de l'économie sociale et solidaire

En janvier 2021, le Gouvernement a mobilisé 30 millions d'euros en faveur des structures de l'économie sociale et solidaire de moins de 10 salariés, frappées par la crise. Ce fonds reste ouvert au dépôt de dossiers à l'adresse www.urgences-ess.fr jusqu'au 31 juillet 2021. Le réseau France Active poursuivra l'instruction des dossiers déposés jusqu'au 31 août 2021, date de clôture du fonds.

Au-delà de la seule aide financière, le dispositif UrgenceESS accompagne les structures à travers un diagnostic de situation économique et un travail de conseil permettant de les diriger vers de nouvelles solutions de financement, notamment dans le cadre de France Relance.

La 5G au service de la compétitivité industrielle française

Dans le cadre de sa stratégie d'accélération sur la 5G et les futures technologies de réseaux de télécommunications, pour saisir les opportunités offertes par la 5G et positionner la France à la pointe des futures technologies de réseaux, le Gouvernement s'engage à mobiliser 480 millions d'euros de financements publics pour soutenir des projets prioritaires d'ici 2022, et vise jusqu'à 735 millions de financements publics d'ici 2025 pour mobiliser, par effet de levier, jusqu'à 1,7 milliard d'investissements d'ici 2025.

Cette stratégie d'accélération permettra de créer jusqu'à 20 000 nouveaux emplois à horizon 2025. Elle accompagnera la croissance du marché 5G en France en visant 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires à horizon 2025. Financée par France Relance et par le 4^{ème} Programme d'investissements d'avenir, cette stratégie vise à positionner la France sur un marché essentiel pour notre autonomie stratégique, la maîtrise et la sécurité de nos infrastructures de télécommunication. La stratégie d'accélération repose sur 4 axes :

- › le soutien au développement des usages 5G au profit des territoires et de l'industrie ;
- › le développement de solutions françaises sur les réseaux télécoms ;
- › la consolidation des forces de recherche et développement sur les futures technologies de réseaux ;
- › et le renforcement de l'offre de formation.

Afin d'identifier les projets qui pourront être soutenus dans le cadre de la stratégie d'accélération, l'Appel à manifestation d'intérêt « **Solutions souveraines pour les réseaux de télécommunications** », ouvert depuis le 16 février 2021, est prolongé jusqu'à mi-décembre 2021.

COHÉSION

Assurer un socle numérique dans chaque école

Afin de réduire les inégalités scolaires et de lutter contre la fracture numérique, l'État investit 105 M€ au niveau national dans l'équipement des écoles qui n'ont pas atteint le socle numérique de base. À l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, la région académique mène cette transformation en lien étroit avec les écoles. Un appel à projets, divisé en deux vagues, est mené actuellement. Il financera :

- › des équipements (tableau numérique, ordinateur, tablette, outil de visio...),
- › des ressources et de services numériques (applications pour les enseignants, environnement numérique de travail...).

La 1^{ère} vague de l'appel à projets « socle numérique » sur la région académique Nouvelle-Aquitaine a retenu 437 dossiers pour 6,5 M€ :

- › 3,4 M€ sur l'académie de Bordeaux,
- › 557 000 € sur l'académie de Limoges,
- › 2,6 M€ sur l'académie de Poitiers.

Une 2^{ème} vague est prévue d'ici la fin de l'année.

Pour plus d'informations, contactez la Délégation régionale académique au numérique éducatif de la région académique de Nouvelle-Aquitaine : ce.drane@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

Le recrutement de salariés en insertion dans les métiers de la restauration

Renforcer la cohésion sociale est une priorité du plan France Relance. Pour accompagner la reprise d'activité des entreprises du secteur de la restauration, le Gouvernement renforce son soutien financier pour favoriser le recrutement de salariés en insertion dans les métiers de la restauration.

Ainsi, à compter du 1^{er} juillet et jusqu'au 30 septembre 2021, l'État apportera un soutien financier de 1,5 euro supplémentaires pour chaque heure effectuée par un salarié en structure d'insertion dans les métiers de la restauration et mis à disposition par des **associations intermédiaires (AI)** ou par des **entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)**.

L'aide exceptionnelle prend donc la forme d'une bonification par heure mise à disposition, venant s'ajouter à l'aide au poste allouée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

L'ambition est ainsi à la fois d'apporter une réponse solidaire aux restaurateurs volontaires tout en favorisant l'accès à l'emploi de personnes qui en sont privées. Plusieurs centaines de personnes pourraient ainsi être mobilisées sur les métiers de la restauration pour la période estivale. Dès

aujourd'hui les AI et ETTI sont ainsi invitées à solliciter les restaurants afin de construire de nouvelles collaborations efficaces et utiles pour répondre aux besoins actuels.

À terme, cette initiative doit permettre d'évoluer vers une relation durable entre ces structures et les employeurs de la restauration, grâce notamment à des moyens d'aide à la professionnalisation déployés à travers le Plan d'investissement dans les compétences « insertion par l'activité économique ».



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

planderelance.gouv.fr

Retrouvez notre rubrique plan France Relance en Nouvelle-Aquitaine
[Le-plan-de-relance-en-Nouvelle-Aquitaine](#)